



LE PROJET DE RENOVATION DE L'ECOLE ELEMENTAIRE ET AMENAGEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE ... en quelques lignes ...

1. LES OBJECTIFS

Le bâtiment de l'école élémentaire a plus de cent ans (fin des travaux en 1902). Sa rénovation était indispensable pour mieux répondre aux besoins de l'ensemble du monde éducatif: élèves, enseignants, parents... et de la commune: activités périscolaires, offre culturelle, économies d'énergie...

➤ Mieux répondre aux besoins scolaires et périscolaires

Le bâtiment rénové, d'une surface totale de 1750m², accueille **6 salles de classe**, des bureaux et salles pour les enseignants, le RASED (réseau d'aide aux élèves en difficulté), la psychologue scolaire et une salle d'activités polyvalente de 100 m² (pour les activités sportives, culturelles scolaires et extra-scolaires)

Les **activités périscolaires**, garderie et restaurant scolaires, qui connaissent une fréquentation en constante augmentation, disposent désormais de locaux dédiés et adaptés.

L'accueil de loisirs pour les enfants de 6/12 ans, pendant les petites vacances scolaires, et les bureaux de vote pourront également s'y tenir dans de meilleures conditions.

Les travaux ont notamment permis de mettre le bâtiment aux **normes d'accessibilité** pour les personnes à mobilité réduite ce qui a été une contrainte importante du projet. Une rampe d'accès et un ascenseur desservent l'ensemble des locaux.

➤ Améliorer l'offre culturelle sur la commune.

La bibliothèque était installée dans des locaux exigus de 50 m², répartis sur deux niveaux, qui ne répondaient plus aux besoins du service. Son **installation dans un bâtiment neuf, entièrement en rez de chaussée, avec une situation plus centrale et plus visible sur la commune**, décuple son attractivité. La charpente apparente, le mobilier coloré confèrent à ce lieu un caractère chaleureux, lumineux et fonctionnel.

Avec une **surface totale de 240m²** dont 173 m² dédiés aux lecteurs, un local technique/bureau de 16m², un hall d'entrée et des sanitaires, elle répond désormais aux normes de surface qui font un équipement normatif. (seuil de 0,07m²/habitant atteint).

Des locaux plus spacieux, une meilleure organisation des espaces destinés aux lecteurs, la modularité des espaces (rayonnage sur roulettes) offrent de **nouvelles perspectives pour la lecture et l'animation culturelle**.

Au total, les rayonnages pourront accueillir de 10 à 12 000 ouvrages. Deux postes de consultation multimédia sont en libre service avec un accès Internet en wifi.

L'aménagement a été réalisé en partenariat avec la BDP, Bibliothèque Départementale de Prêt du Conseil Général des Hautes-Alpes et la DRAC, Direction Régionale des Affaires Culturelles.

➤ Réhabiliter et valoriser notre patrimoine.

Ce **bâtiment ancien n'avait jamais fait l'objet d'aucune réhabilitation profonde**. Seuls des travaux d'entretien courant, de peinture, de mises à niveau sécuritaires y avaient jusqu'alors été réalisés. Située au centre ville, cette école type Jules Ferry, 3ème république, est un bâtiment repère.

Le choix a été fait de conserver son **cachet architectural en réalisant une réhabilitation lourde sur le corps central et l'aile Est avec une isolation par l'intérieur**.

L'aile Ouest, rajoutée dans les années 1960, qui dénaturait le bâtiment, a quant à elle été **démolie et reconstruite en ossature bois**.

➤ Réduire notre consommation d'énergie

Le bâtiment rénové répond aux normes **BBC Effinergie. Bâtiment très performant sur le plan énergétique il a obtenu le label « Bâtiment Durable Méditerranée, niveau Or »** grâce à la qualité de sa conception: isolation en laine de bois, étanchéité à l'air, ventilation double flux, utilisation de bois local labellisé Bois des Alpes, raccordement au réseau de chaleur bois énergie,

suivi des performances énergétiques, polyvalence des espaces, tri des déchets, récupération des eaux pluviales, eau chaude solaire pour le restaurant scolaire...

C'est aussi l'**action prioritaire de la commune dans le cadre de la démarche « AGIR pour l'énergie menée** par la Région « Provence Alpes Cote d'Azur » pour laquelle Guillestre est « commune lauréate » depuis 2011.

La consommation finale visée est de 51,91 kWh énergie primaire par m² pour la partie réhabilitée et 67,28 kWh/m² dans la partie à reconstruire.

➤ **Utiliser du bois local**

En plus du bois qui est utilisé pour le chauffage du bâtiment, la commune a souhaité, dès le départ, utiliser **du bois local pour la reconstruction de l'aile Ouest** (salle d'activités et bibliothèque). Ainsi, pour garantir l'origine locale du bois, **la commune a fourni elle-même aux entreprises le bois** nécessaire au projet. Le bois et les entreprises correspondantes: charpentier et scieur ont été certifiés PEFC et Bois des Alpes.

Au total, le projet utilise 215 m³ de sapin (pour un volume fini mis en œuvre de 86m³) coupés dans la forêt communale de Guillestre (massif de Combe Chauve) et 40m³ de mélèze (pour un volume mis en œuvre de 13 m³) achetés auprès de l'ONF et provenant de la forêt domaniale des Orres.

2. DEROULEMENT DU CHANTIER

Les travaux ont duré 2 ans et demi du 25 juillet 2011 jusqu'en octobre 2013.

Les activités scolaires et périscolaires qui avaient partiellement été déplacées, ont réintégré le bâtiment de l'école depuis le 12 novembre 2012, à l'issue de la première phase de travaux.

La démolition/reconstruction de l'aile Ouest, deuxième phase du chantier) s'est déroulée de octobre 2012 à octobre 2013.

3. COUT ET FINANCEMENT DU PROJET

Le coût total du projet (études, travaux, équipement et mobilier) est de **3 735 000€ HT**.

Les partenaires financiers (cumulés sur les locaux scolaires, périscolaires et la bibliothèque)

État - DETR locaux scolaires, périscolaires - DRAC Bibliothèque et FNADT, bois local	1 270 447 €	34%
Département des Hautes-Alpes : Locaux scolaires, périscolaires et mobilier bibliothèque	859 500 €	23%
Région Provence Alpes Cote d'Azur Bibliothèque, bois local et maîtrise de l'énergie	241 982 €	6,50%
ADEME, agence pour la maîtrise de l'énergie Aile Ouest	69 440 €	2%
Europe, FEADER – Locaux périscolaires Fond européen agricole pour le développement rural	47 584 €	1,50%
Autofinancement de la commune de Guillestre	1 246 047 €	33%

Merci à tous les co-financeurs sans qui ce projet n'aurait pas pu être mené à bien
et longue vie à ce nouveau bâtiment ! .

Le 20 décembre 2013